

JAUGE POGO 30

Préambule : Les bateaux de série sont par définition des bateaux semblables (mais pas forcément identiques).

Les coureurs sont donc invités à privilégier l'entraînement en mer ainsi que l'approfondissement de leurs connaissances et non à modifier certains éléments importants du bateau afin d'obtenir un avantage concurrentiel. La présente jauge vise à favoriser le déroulement des courses en toute équité.

En cas de litige, la seule autorité compétente pour statuer (disqualification ou pénalité) est l'Al-Pogo.

Le Pogo 30 a été conçu dans un esprit « open » mais la jauge a également comme vocation d'assurer la sécurité des membres de l'équipage ainsi que l'intégrité du bateau.

Ainsi, les points suivants seront impérativement respectés :

1. STRUCTURE

La structure du bateau en ce qui concerne, la coque, le pont, les cloisons, etc. doit être conforme à la fabrication d'origine du chantier et ne présenter aucun allègement.

2. AMENAGEMENTS

Le minimum doit correspondre aux aménagements de base livrés par le chantier. Les coussins doivent être à poste.

3. MOTEUR

13 à 18 CV Sail-Drive avec hélice à pales repliables ou fixes.

4. APPENDICES

Safrans et quille sont ceux fournis par le chantier, ou strictement conformes à ceux-ci, et ne doivent pas être modifiés.

5. MAT

La position du pied de mât ne doit pas être modifiée.

Le tube est en aluminium d'une masse minimum de 3.1 kg/m ou en carbone

Sa géométrie doit être conforme au plan.

6. BOME

Elle est en aluminium d'une masse minimum de : 3.5 kg/m

Sa longueur maxi est de : 4.03 m (de la face arrière du mât à l'arrière de la bôme)

7. TANGON/BOUT DEHORS

Longueur maximum du tangon = 4.5m

Longueur maximum du bout dehors = 1.5m

8. GREEMENT DORMANT

Il est entièrement en câble acier inoxydable mono toron.

9. BAS ETAI VOLANT & PATARAS

Le bas étai volant est obligatoire, on peut y gréer un tourmentin.

Sa position est définie par les plans.

Possibilité d'utiliser des matériaux composites pour le bas étai volant et le pataras-

10. ACCASTILLAGE

4 winchs au minimum.

La barre d'écoute de Grand Voile doit être conforme en position et en dimension aux plans.

11. FERRURES, BALCONS, CHANDELIERS

Echantillonnage, dimensions, positions et fixations conformément aux plans du chantier.

12. MASSE DU BATEAU

La masse de référence est donc celle du chantier : 2800 kg, aucune pesée ne sera exigée.

VOILES

➤ MATERIAUX

Le choix des matériaux de voiles est libre.

➤ MESURES DE JAUGE (en cm)

Grand Voile :

Guindant (P) = 1135

Bordure (E) = 381

Largeur au quart (MGL) = 348

Largeur à moitié (MGM) = 301

Largeur aux $\frac{3}{4}$ (MGU) = 237

Largeur aux $\frac{7}{8}$ (MGT) = 173

2 ris minimum

Le ris de fond et le Cunningham n'entrent pas dans la définition des ris mais sont autorisés.

➤ VOILES D'AVANT ENDRAILLEES

Elles peuvent être envoyées sur mousqueton, étai creux ou enrouleur

JL (Guindant) = 1230

LPG (Perp. point d'écoute au guindant) = 433

JGM (Perp. au guindant à mi chute) = 238

Quatre voiles autorisées : génois, Solent, ORC et tourmentin.

➤ VOILES D'AVANT NON ENDRAILLEES

3 voiles d'avant non endrillées maximum sont autorisées.

Le spi de Figaro 2 est autorisé.

Pour les courses organisées par l'AI POGO, le propriétaire devra choisir entre :

1. Spis asymétriques sur bout dehors

OU

2. Spis symétriques sur tangon

Possibilité d'utiliser :

- un bout dehors en carbone fourni par le chantier (dépassant l'étrave dans l'axe de 1,50m maximum)

OU

- un tangon plat-pont fixé sur le mât (longueur du tangon 4.50m maximum)

➤ **SPI SYMETRIQUE MAXI**

SL (chute) = 1253

SMG (Largeur Max) = 756

SF (Largeur au pied) = 7.56

➤ **SPI ASYMETRIQUE**

ALU (Bordure) = 1476

ALE (Chute) = 1296

AMG (Largeur à mi-hauteur) = 765

ASF (Largeur au pied) = 841